

Aménagement des espaces verts le long de la cyclostrade Ourthe – Sart Tilman Sites des Prairies Basses à Colonster

Composition des haies – Proposition-2

Une seconde proposition de composition peut être formulée à ce stade, en fonction des remarques communiquées, mais elle restera à discuter et à valider par les autres autorités, ville de Liège, SPW (DNF, AWaP).

Pour les espèces arbustives, le schéma de plantation serait : deux rangs distants de 50 cm, une densité de 4 plants par mètre courant, pour de plants de 80 à 100 cm de haut. Les plants des espèces compagnes auraient 100 à 150 cm de hauteur ; les peupliers 2,5 à 4 m. Le nombre d'ex. (espèces compagnes et strate supérieure) est donné pour la haie longeant la cyclostrade (un peu moins de 300 m).

- Strate arbustive
 - *Salix cinerea* – 50%
 - *Viburnum opulus* – 30%
 - *Corylus avellana* – 10%
 - *Crataegus monogyna* – 5%
 - *Mespilus germanica* – 5%
 - Un enrichissement spontané en espèces est prévisible (*Rosa canina*, *Sambucus nigra*, *Lonicera periclymenum*, *Rubus* sp., e. a.)

- Espèces compagnes
 - *Prunus padus* – 20 ex.
 - *Malus sylvestris* – 5 ex.
 - *Sorbus aucuparia* – 5 ex.
 - *Ilex aquifolium* – 5 ex.

- Strate supérieure
 - *Quercus x rosacea* – 12 ex.